



## **Le Juge aux Affaires Familiales (JAF), en matière de divorce, a de nouveaux pouvoirs liquidatifs depuis le 1er janvier 2016**

Newsletter n°16-342 du 22 janvier 2016

**JEAN PASCAL RICHAUD**



L'article **267** nouveau du Code civil (*Ord. n°2015-1288 du 15 oct. 2015, art. 2*), en vigueur depuis le 1er janvier 2016, **est venu renforcer les pouvoirs liquidatifs du Juge aux Affaires Familiales (JAF) en matière de divorce.**

Cet article est ainsi rédigé :

*" A défaut d'un règlement conventionnel par les époux, le juge statue sur leurs demandes de maintien dans l'indivision, d'attribution préférentielle et d'avance sur part de communauté ou de biens indivis.*

*Il statue sur les demandes de liquidation et de partage des intérêts patrimoniaux, dans les conditions fixées aux articles 1361 à 1378 du code de procédure civile, s'il est justifié par tous moyens des désaccords subsistant entre les parties, notamment en produisant :*

*-une déclaration commune d'acceptation d'un partage judiciaire, indiquant les points de désaccord entre les époux ;*

*-le projet établi par le notaire désigné sur le fondement du 10° de l'article 255.*

*Il peut, même d'office, statuer sur la détermination du régime matrimonial applicable aux époux."*

*NOTA BENE : Conformément à l'article 17 II de l'ordonnance n° 2015-1288 du 15 octobre 2015, le présent article entre en vigueur le 1er janvier 2016.*

*Toutefois il est applicable aux requêtes en divorce introduites avant son entrée en vigueur qui, au jour de celle-ci, n'ont pas donné lieu à une demande introductive d'instance.*

Les pouvoirs liquidatifs du JAF étaient, jusqu'à ce jour limités (V. Cass. 1ère civ., 23 sept. 2015, n°14-21525, F-P+B+I) ;

L'article 267 nouveau du Code civil souhaite accélérer le partage judiciaire, et réaffirme l'intérêt d'une nomination d'un notaire sur le fondement de l'article 255, 10° du Code civil.

Le législateur a ainsi consacré le principe d'une séparation entre le prononcé du divorce, *d'une part*, et le partage des biens et dettes des ex-époux, *d'autre part*, tout en permettant, au JAF de statuer sur l'ensemble de la liquidation et du partage des intérêts patrimoniaux des divorçants s'il apparaît, dès la phase de divorce, qu'une solution amiable n'est pas envisageable...

Reste à savoir comment sera reçu cet article par les professionnels concernés ?

Certains ont déjà fait part de leur réserve.../... (Voir bibliographie citée infra.)

**Pour aller plus loin. Le coin des Chercheurs... Voir notamment...**

- AJ Famille, nov. 2015, étude pages 598 à 601, par S. Thouret et E. Buat-Ménard ;
- Defrénois, n°24, 30 déc. 2015, article 121t8 par P. Chauvin et Nath. Couzigou-Suhas.

**PROCHAINE FORMATION SUR LE DIVORCE LE 17 MARS 2016 A PARIS**

**[CLIQUEZ ICI](#)**



**Panorama de l'actualité fiscale**  
**DERNIERES PLACES DISPONIBLES**  
**INSCRIPTIONS PAR MAIL**

Au cours de l'année 2015, nous avons établi une veille législative, jurisprudentielle et doctrinale... Parmi les incontournables, nous avons sélectionné et commenté de manière pratique :

- Deux lois de finances ;
- Une 10<sup>aine</sup> de textes réglementaires ;
- Une 60<sup>aine</sup> de décisions issues des Hautes juridictions (Conseil d'Etat et Cour de cassation) ;
- Une 30<sup>aine</sup> de décisions en provenance de juridictions de premier niveau ou d'appel ;
- Six questions prioritaires de constitutionnalité ;
- Et... 35 mises à jour de BOFIP

De quoi alimenter notre prochaine journée de formation consacrée au panorama de l'actualité fiscale proposée sur 15 dates dans 11 villes à partir du 25 janvier 2016.

Lors de cette formation, un support complet d'environ 280 pages sera remis aux participants.

En outre nous remettons aux participants un fichier Excel permettant d'effectuer de nombreuses simulations.

**Réservez dès à présent vos places pour notre formation consacrée au panorama de l'actualité fiscale**

<b>CLERMONT-FERRAND</b> 25 janvier 2016	<b>PARIS</b> 26 janvier 2016	<b>LYON</b> 27 janvier 2016	<b>AIX-EN-PROVENCE</b> 28 janvier 2016
<b>NICE</b> 29 janvier 2016	<b>LILLE</b> 1 <sup>er</sup> février 2016	<b>PARIS</b> 2 février 2016	<b>RENNES</b> 3 février 2016
<b>NANTES</b> 4 février 2016	<b>BORDEAUX</b> 10 février 2016	<b>PARIS</b> 11 février 2016	<b>MONTPELLIER</b> 16 février 2016
<b>TOULOUSE</b> 17 février 2016	<b>BIARRITZ</b> 3 mars 2016	<b>PARIS</b> 10 mars 2016	

Détails et inscriptions : [CLIQUEZ ICI](#)

**Nos autres formations**

<b>STRATEGIES RETRAITES</b> (1 jour)	<b>PARIS</b> 28 janvier 2016	Valérie BATIGNE	Je m'inscris ▶
<b>CHEF D'ENTREPRISE DROIT FAMILLE</b> (2 jours)	<b>PARIS</b> 15 et 16 mars 2016	Jean-Pascal RICHAUD	Je m'inscris ▶
<b>DIVORCE : ASPECTS CIVILS ET FISCAUX</b> (1 jour)	<b>PARIS</b> 17 mars 2016	Jacques DUHEM Jean-Pascal RICHAUD	Je m'inscris ▶

<b>INVESTISSEMENT IMMOBILIER</b> (1 jour)	<b>PARIS</b> 24 mars 2016	Jacques DUHEM	<a href="#">Je m'inscris ▶</a>
<b>IMMOBILIER D'ENTREPRISE</b> (1 jour)	<b>PARIS</b> 5 avril 2016	Frédéric AUMONT	<a href="#">Je m'inscris ▶</a>
<b>DES PRODUITS A LA STRATEGIE...</b> (1 jour)	<b>PARIS</b> 28 avril 2016	Pierre-Yves LAGARDE Stéphane PILLEYRE	<a href="#">Je m'inscris ▶</a>
<b>DES PRODUITS A LA STRATEGIE...</b> (1 jour)	<b>MARSEILLE</b> 29 avril 2016	Pierre-Yves LAGARDE Stéphane PILLEYRE	<a href="#">Je m'inscris ▶</a>
<b>REMUNERATION DU DIRIGEANT</b> (2 jours)	<b>PARIS</b> 10 et 11 mai 2016	Pierre-Yves LAGARDE	<a href="#">Je m'inscris ▶</a>
<b>STRATEGIES D'ENCAPSELEMENT</b> (1 jour)	<b>PARIS</b> 19 mai 2016	Pierre-Yves LAGARDE et Frédéric AUMONT	<a href="#">Je m'inscris ▶</a>
<b>PATRIMOINE INTERNATIONAL</b> (1 jour)	<b>PARIS</b> 24 mai 2016	Yasmin BAILLY-SELVI	<a href="#">Je m'inscris ▶</a>
<b>ISF PATRIMOINE PRIVE ET PRO</b> (1 jour)	<b>PARIS</b> 25 mai 2016	Jacques DUHEM Yasmin BAILLY-SELVI	<a href="#">Je m'inscris ▶</a>
<b>FISCALITE CESSION D'ENTREPRISES</b> (1 jour)	<b>PARIS</b> 26 mai 2016	Jacques DUHEM	<a href="#">Je m'inscris ▶</a>